CHÂTILLON-SUR-CHER

BULLETIN MUNICIPAL







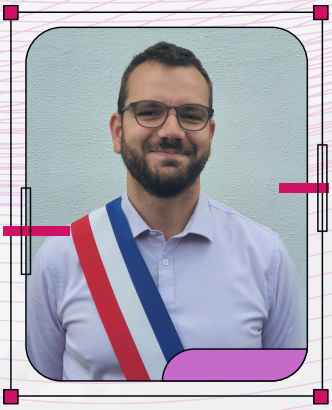






Décembre 2024

Mot du maire



Chères Châtillonnais, Chers Châtillonnais,

J'ai le plaisir de vous présenter ce cinquième bulletin municipal de notre mandature qui me permet avec l'équipe municipale de vous adresser nos vœux les plus chaleureux.
Nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux habitants et de leur souhaiter une bonne arrivée dans notre commune.

Mon objectif et celui de mes équipes (agents et élus) est de poursuivre le travail entrepris, toujours dans le même esprit, d'écoute, de dialogue et de disponibilité. Je parle bien d'équipe car je ne vois pas ce rôle de Maire autrement, et il est impératif que nous continuions à travailler tous ENSEMBLE !
J'en profite, pour les remercier, du travail effectué et de leur engagement.
Notre rôle est de travailler au développement de notre commune ainsi que notre territoire pour que toutes les générations puissent s'épanouir à Châtillon-sur-Cher.
Je remercie aussi l'ensemble des membres des associations chatillonnaises. Avec les commerçants et artisans, ils font parties intégrantes des forces vives de Châtillon-sur-Cher.
Nous aurons au début de cette année 2025 un recensement de la population, vous en découvrirez les formalités dans les pages suivantes. Le dernier recensement de 2019 nous indiquait une population de 1 723 habitants.
Je tiens à évoquer un sujet qu'il est nécessaire de rappeler chaque année. L'entretien des haies et bois par les propriétaires tout particulièrement lorsqu'ils débordent sur les voies communales ainsi que le respect des horaires des travaux de jardinage, de bricolage, ainsi que le brûlage des déchets, tout cela est réglementé par arrêté préfectoral.
Nous déplorons de plus en plus d'actes de dépôt sauvage dans nos chemins communaux sur l'ensemble du territoire communal.
Le respect du bien-être de ses voisins est aussi un acte de civisme.
Votre conseil municipal travaille sur d'autres projets pour le bien-être de tous et l'amélioration de notre cadre de vie : Des travaux d'enfouissement rue du Château d'eau sont prévus, la lagune des Girardières entièrement refaite, le projet de lotissement rue des Rossignols. Nous sommes heureux que tous puissent profiter de la véloroute Cœur de France qui sera inaugurée en 2025 !
Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année remplies de joie, de santé et de bonheur ; avec une pensée émue pour tous ceux qui ont perdu un être cher. Que 2025 soit une année de réussite et d'épanouissement pour chacun et chacune d'entre vous.

Les voeux du maire auront lieu le
VENDREDI 17 janvier 2025 à 18h30
à la salle des fêtes

Alain Poma

Sommaire

Travaux effectués	page 2 et 3
Le recensement de la poupulation	page 4
L'état civil	page 5
L'école/AMC	page 6 à 9
Les tarifs communaux	page 10 et 11
Plan canicule et grand froid	page 12 et 13
Calendrier des manifestations	page 14 et 15
Les associations	page 16 à 32
Infos pratiques	page 33 à 41

Les élus sont à votre disposition et vous recoivent en mairie sur rendez-vous

M. Alain POMA - Maire
Mme Laure LHUILIER - 1ère adjointe - vie communale et associations
M. Sébastien CHESNEAU - 2ème adjoint - bâtiments communaux
Mme Katia SAINSON - 3ème adjointe - finances, communication, fêtes et cérémonies
Mme Isabelle POTET - 5ème adjointe - affaires scolaire et CCAS
M. Ludovic BRIANDET - conseiller délégué - services techniques - urbanisme

DIA	CHESNEAU Sébastien – LHUILIER Laure – BRIANDET Ludovic – SAINSON Katia – POTET Isabelle ROUAULT Gilles – OZANNE Thierry
Finances	SAINSON Katia – LHUILIER Laure – BRIANDET Ludovic – CHESNEAU Sébastien – POTET Isabelle LATREILLE Ana – OZANNE Thierry
Infrastructures	CHESNEAU Sébastien – LOUPIAS Stéphanie – LATREILLE Ana – ASTIER BOURBON Marina DUBOIS Éric – CRIBELIER Pascal – OZANNE Thierry
Communication	SAINSON Katia – ASTIER BOURBON Marina – DUPRÉ Jacques – OUVRAT Adeline LOUPIAS Stéphanie – DUBOIS Éric – BRISSET Annie
Développement économique	Dissolution
Enfance et jeunesse	POTET Isabelle – LOUPIAS Stéphanie – ASTIER BOURBON Marina – DUPRÉ Jacques SAINSON Katia COUTEAUX Sandrine – BRISSET Annie
Voirie-eau- assainissement-urbanisme	BRIANDET Ludovic – COURTEAUX Axel – ROUAULT Gilles – DUBOIS Éric – CHESNEAU Sébastien POTET Isabelle – OZANNE Thierry
Quartier et sécurité	Dissolution

Coordonnées du secrétariat :
02.54.71.02.82 / Fax : 02.54.71.77.08
mairie-chatillon-sur-cher@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00/12h00 - 14h00/17h00

Mercredi : 9h00/12h00

Samedi : 9h00/12h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00/12h00 - 14h00/17h00

Mercredi : 9h00/12h00

Samedi : FERMÉ

TRAVAUX EFFECTUÉS

Une plate forme en calcaire a été aménagée devant le plateau multi-sports, permettant le stationnement des véhicules.
Travaux effectués par les Ets Joulan de Châtillon-sur-cher













TRAVAUX EFFECTUÉS

Le foyer rural : divers travaux de peinture dans le hall et la grande salle ont été réalisés







Les rideaux de la scène seront prochainement changés



Des volets roulants ont été posés, remplaçant les anciens rideaux intérieurs abîmés.

L'équipe municipale essaie de maintenir les bâtiments propres et fonctionnels.
Nous demandons aux utilisateurs leurs bienveillances suite à l'utilisation de ceux-ci.
Le parquet du foyer a été vitrifié, nous déplorons néanmoins des traces de rayures du aux frottements des tables, chaises et autres matériels.

Sécurisation du pont des Laurendières





RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu sur la commune du 18 janvier au 17 février 2025.

Les réponses au recensement sont-elles obligatoires ? **Oui**

Selon la loi du 7 juin 1951, vous devez répondre au questionnaire de recensement. La loi prévoit une amende en cas de refus de répondre.

En contrepartie de cette obligation, L'INSEE assure la confidentialité des informations. Il est le seul destinataire de toutes les informations recueillies et ne peut les communiquer à quiconque pendant un délai de 75 ans. Les informations recueillies ne sont pas transmises au fisc ou aux organismes sociaux.

La loi prévoit néanmoins la possibilité pour les chercheurs de présenter une demande d'accès à certaines données confidentielles, sous le contrôle du Conseil national de l'information statistique et de la CNIL.



M. Jacques DUPRE, coordonnateur principal recensement



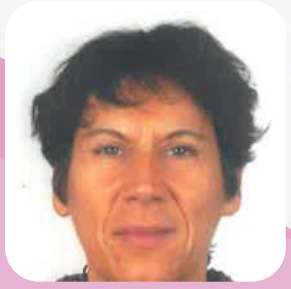
M. Pierre JULIEN
La Haie Jallet,
Les Mardelles, La Jalterie, ...



M. Jean-Marie DENIZEAU
Les Girardières, Fourchaud, Les Chemineaux, ...



Mme Rosalaine ROULEUX
La Rue, Fertevoux, Trévety, Les Arrachis, ...



Mme Claudie SINSON
Le Bourg, La Tunisie, Les Laurendières, Le pont de Sauldre, ...

Etat civil

Décès

- Sonia MARONNE (ép. KOECHLER) 04/01/2024
- Michel ASSAILLY 07/04/2024
- Jean-Paul CARVALHO 15/05/2024
- Gilberte BODIN (ép. VEAUVY) 19/06/2024
- Cindy TORRES 20/07/2024
- Pierre GAUDRON 15/09/2024
- Jean-Jacques CORNIL 27/09/2024
- Sylvie CHAUSSE (ép. WOLFF) 16/10/2024
- Ludovic GUILLAUME 15/11/2024
- Claude DANGEON 20/11/2024

Naissances

- Olivia PALERMO 07/12/2023
- Mélia LESSAULT 10/12/2023
- Côme COLLIN 17/12/2023
- Waël MAMOU 23/12/2023
- Phoebe VEZIN 23/01/2024
- Emmanuel HERTER 06/04/2024
- Nélio REY HUTEAU 07/04/2024
- Maya KEBBI 12/06/2024
- Ivann BARBIEUX 04/10/2024
- Imran MESOUANI 06/11/2024
- Maylon MAMERT 07/11/2024

Mariages

- Isabelle BLANCHETIERE & Didier POTET
- Vanessa SARTIN & Fabien DARME
- Carole LAMBERT & Jacques DE SOUZA
- Catherine POCHAT-COTILLOUX & Jean-Damien HILAIRE
- Cassiopé LONDIVEAU & Antoine HAMELIN
- Noémie COUTIN & Thomas FUCHS

Pacs

- Aude STIVAL & Nicolas FARAIN
- Julia AUFRERE & Thomas GEALAGEAS
- Aline REI & Mickael FERREIRA
- Mathilde LOJON & Hugues COLLIN
- Myriam DOS SANTOS & William DE SOUZA

LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Cette année, 36 personnes ont répondu présentes au repas des aînés qui a eu lieu "Ô Comptoir" le samedi 12 Octobre 2024. Merci à Karine pour le délicieux repas servi à nos convives, qui a ravi les papilles de chacun.







N'hésitez pas à solliciter le CCAS si vous avez besoin d'un accompagnement.

La commission CCAS et moi même vous souhaitons une bonne année 2025 et une bonne santé.

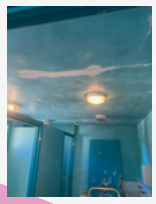



L'ÉCOLE

Cette année les élèves de CM1/CM2 sont partis en classe de neige à Super Besse du 03 au 10 février 2024. La semaine s'est bien déroulée avec des visites enrichissantes.
Les enfants ont été enchantés de ce séjour.

Les élèves de CE1/CE2 sont quant à eux partis en classe de mer du 15 au 19 avril à Barbâtre, le trajet s'est effectué en train et en car tout s'est également bien passé.

Nous continuons à réaliser des travaux de réfection et d'entretien afin de maintenir nos écoles dans un bon état de fonctionnement, cette année a été refait les toilettes de l'école élémentaire et des changements de portes dans les toilettes de l'école maternelle.


AVANT/APRÈS





La commission scolaire et moi même vous souhaitons une bonne année 2025.

Isabelle POTET

École Publique "Mes Jeunes Années"
41130 - Châtillon-sur-Cher.
02 54 71 02 73 (site place de l'Ecole) - 09 67 21 86 79 (site rue des Rossignols)



Le lundi 2 septembre 2024, 150 élèves ont pris le chemin de l'école « Mes jeunes années ».
Ils sont répartis dans les 7 classes de l'école : trois classes sur le site « des Rossignols » et quatre classes sur le site « place de l'Ecole »

Pour encadrer ces élèves, plusieurs adultes avaient pris le même chemin quelques jours avant :
- Mme Véronique GORGEON, assistée de Mme Hélène SALLES, ATSEM, pour la classe de PS/MS
- Mme Ophélie PAROT, assistée de Mme Cathy PIERRET, ATSEM, pour la classe de MS/GS
- Mme Elodie SANDONA, assistée de Sarah BAILLY, employée communale, pour la classe de GS/CP
- Mme Sandrine CRIBELIER, pour la classe de CE1
- Mme Tressy RIFF a en charge la classe de CE1 tous les mardis et un vendredi sur trois pour assurer la décharge de direction de Mme CRIBELIER,
- Mme Aurélie JUMEAU, pour la classe de CE2
- Mme Maryne BENOIST pour la classe de CM1/CM2
- Mme Margot COUTON pour une seconde classe de CM1/CM2
- Mme Annabelle BEAUPLAN, Mme Nathalie CLEMENT, Mme Claire SINSON, M. Alexis PREZINAT et M. Georges MASSE, les employés municipaux affectés à l'école pour différentes missions.





Autour des élèves, il y a également :

· La commune qui gère le ramassage scolaire, la garderie et la cantine. Sur ces temps, le personnel communal est responsable des enfants.

· Les parents élus qui siègent au Conseil d'Ecole pour représenter l'ensemble des parents.

· L'association des parents qui a pour rôle d'organiser des manifestations diverses et variées dans le but de pouvoir faire plaisir aux enfants avec des attentions diverses ainsi qu'aider la coopérative scolaire pour les sorties ou le financement d'événements.

Les élèves seront en vacances :

- Du 20 décembre au soir au 06 janvier matin,
- Du 07 février au soir au 24 février matin,
- Du 04 avril au soir au 22 avril matin,
- Du 27 mai au soir au 2 juin matin,
- Le 4 juillet au soir





La carte scolaire se prépare plusieurs mois à l'avance par la Direction de services départementaux de l'Éducation nationale (Dsden) Ainsi, nous demandons aux familles des enfants nés en 2021 et avant qui désirent scolariser leurs enfants à l'École de Châtillon-sur-Cher en 2024/2025 de se faire connaître rapidement en prévenant la mairie. (02.54.71.02.82)

L'équipe pédagogique vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année



ACM CHATILLON SUR CHER

Au cours de l'année, le centre de loisirs communautaire de Châtillon-sur-Cher a accueilli en moyenne 20 enfants pendant les petites vacances et 40 enfants durant les grandes vacances de juillet. De nombreuses activités variées et sorties enrichissantes ont été proposées, favorisant l'épanouissement et la convivialité parmi les participants.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude aux familles pour leur confiance et leur précieuse participation. Votre générosité en apportant des friandises pour les enfants lors de chaque fin de centre a été très appréciée.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures et moments de partage !

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le directeur, Alexis PREZINAT par mail : aprezinat@val2c.fr ou par téléphone : 06.12.73.60.18.

L'équipe du Centre de Loisirs de Châtillon-sur-Cher.



LES TARIFS COMMUNAUX 2025



CONCESSION CIMETIERE

TRENTENAIRE

1 emplacement	**122 €**
2 emplacements	**244 €**

CINQUANTENAIRE

1 emplacement	**185 €**
2 emplacements	**370 €**

COLUMBARIUM

Concession trentenaire	**780 €**
Concession cinquantenaire	**1 132 €**

CAVURNES (1 à 4 urnes cinéraires)

Concession trentenaire	**80 €**
Concession cinquantenaire	**110 €**

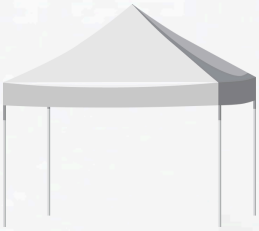


MATÉRIEL COMMUNAL

Table avec tréteaux	**4,00 €**
Chaises	**1,00 €**

CHAPITEAU

Associations	**Gratuit**
Particuliers (3 x 6)	**70 €**
Particuliers (4 x 6)	**100 €**
Particuliers (5 x 12)	**140 €**
Caution	**1 000 €**



AUTRES PRESTATIONS

Plateau sportif et parcours santé	**Gratuit**
Heure de tennis	**Gratuit**
Photocopie (A4 noir et blanc)	**0,18 €**
Photocopie (A4 Couleur)	**0,22 €**
Photocopie (A3 noir et blanc)	**0,30 €**
Photocopie (A3 Couleur)	**0,35 €**



CANTINE SCOLAIRE

Repas enfant	**3,10 €**
Repas adulte	**5,20 €**
1/2 tarif à partir du 3ème enfant	**1,55 €**

Enfant domicilié hors commune scolarisé à Châtillon-sur-Cher, contribution annuelle : **560 €**

SALLE DU FOYER RURAL



Grande salle + petite salle + cuisine	**300 €**
Tarif (week-end ou 2 jours consécutifs)	**375 €**
Petite salle + cuisine	**165 €**
Tarif (week-end ou 2 jours consécutifs)	**245 €**
Caution pour les particuliers	**1 000 €**
Caution pour les associations	**500 €**

EAU



Le mètre cube d'eau (part communale)	**0,27 €**
Abonnement part collectivité/an (hors taxe)	**21,50 €**

ASSAINISSEMENT



Le mètre cube d'eau usée	**1,30 €**
Abonnement part collectivité/an (hors taxe)	**65,00 €**
Taxe de raccordement réseau communal	**865 €**

PLAN CANICULE ET GRAND FROID

RÉPARTITION DES SECTEURS

SECTEURS	RUES	ÉLUS RÉFÉRENTS
PC GESTION DE CRISE	**MAIRIE**	**ALAIN POMA LAURE LHUILIER KATIA SAINSON**
LE BOURG NORD	RUE ARISTIDE ROMESTANT ROUTE DES VINS (N° 3 AU 19) RUE DE LA MAIRIE RUE DES FOURCHÉES	**ISABELLE POTET**
LE BOURG & TRÉVETY	RUE DU VIEUX PUITS RUE DU CHATEAU D'EAU ROUTE DES VINS (N°105 A 120) IMPASSE DU CORMIER	**SÉBASTIEN CHESNEAU**
LE BOURG SUD	RUE DU FOYER RURAL RUE DU CHER RUE DE L'ÉGLISE RUE CLAUDE BRAULT RUE DES MARNES IMPASSE DU PETIT PONT	**LAURE LHUILIER JACQUES DUPRÉ**
TRÉVETY	RUE DU CAMPING RUE DU CANAL ROUTE DE MEUSNES ROUTE DES LAURENDIERES RUE DE TREVETY RUELLE DE TREVETY IMPASSE DE TREVETY CHEMIN RURAL (N°68) IMPASSE DU MOLLET IMPASSE DES BAGAUDIERES	**ISABELLE POTET SANDRINE COURTEAUX**
FERTEVOUX	RUE DE FERTEVOUX RUE DES JARRIETS IMPASSE DES CAVERNES ROUTE DES VINS (N° 201 A 222 BIS)	**MARINA ASTIER BOURBON**
LA RUE & LA HAIE JALLET	ROUTE DE LA RUE IMPASSE DE LA RUE RUE DE LA HAIE JALLET IMPASSE DE LA HAIE JALLET IMAPSSE DU BAS VILLAGE RUE DE LA GROSSE PIERRE RUE DES FAITIEAUX CHEMIN DES SOUTTERAINS RUE DES SOUTTERAINS RUE DES VARENNES RUE DE LA LOGE RUE DE LA JALTERIE (N° 95 A 100)	**LUDOVIC BRIANDET AXEL COURTEAUX**

RÉPARTITION DES SECTEURS

LA JALTERIE LES MARDELLES	RUE DES MARDELLES IMPASSE DES MARDELLES RUELLE DES MARDELLES RUE DE LA JALTERIE (N° 56 A 71) RUELLE DE LA JALTERIE CHEMIN DES MERELS CHEMIN DE LA CROIX PATOLE RUE DES ÉPINETTES IMPASSE DES BRUYERES RUE DES BARONS CHEMIN DE L'HERMITAGE	**KATIA SAINSON** **ÉRIC DUBOIS**
LES POIZAS	RUE DE L'ANCIENNE GARE (1 A 48) ROUTE NATIONALE (1 A 40) RUE DE LA MÉTAUDE RUE DU HAUT DE LA MÉTAUDE RUE DE LA JALTERIE (1 A 59)	**GILLES ROUAULT**
FOURCHAUD & LE PONT DE SAULDRE	CHEMIN DE FOURCHAUD IMPASSE DES SABLES DE FOURCHAUD RUE DU HAUT FOURCHAUD RUE DES HARDILLES CHEMIN DES HARDILLES RUE DU TERTRE BLANC RUE DES COSSES ROUTE DE BLOIS RUE DE LA TUNISIE IMPASSE DE LA RUELLE BASSE LA RUELLE BASSE RUE DU GUE RUE DU PONT DE SAULDRE RUE CHARUELLE	**STÉPHANIE LOUPIAS** **ANA LATREILLE** **ADELINE OUVRAT**
LES CHEMINEAUX	RUE DE CHATENAY CHEMIN DE L'ÉTANG DE CHATENAY RUE DES BERTOUSIOUX RUE DES CHEMINEAUX RUE DU MARCHÉ BARON	**THIERRY OZANNE**
LES GIRARDIÈRES	RUE DES TAILLES DES GIRARDIÈRES RUE DE LA JOURDE RUE DE LA CAILETTE RUE DE L'ANVIENNE GARE CHEMIN DES GIRARDIÈRES RUE DES GIRARDIÈRES RUE DE VITRÉ CHEMIN DE LA GAUDRIE RUE DU COLOMBIER RUE DE LA CAMBUSE	**ÉRIC DUBOIS** **ANNIE BRISSET**

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

5 : randonnée - club des Laurends

17 : vœux du Maire 18h45 - la municipalité

FEVRIER

2 : bourse échanges - aéromdélisme Ccam41

11 : tête de veau - ensemble et solidaires

MARS

1 : choucroute - comité des fêtes

8 et 9 : représenattion théâtre - JES

16 : vide dressing - comité des fêtes

22 et 23 : représentation théâtres - Chantiounes

29 et 30 : représentation théâtres - Chantiounes

AVRIL

10 : après-midi jeux - ensemble & solidaires

26 et 27 : salon de la création - foyer rural

MAI

8 : cérémonie - la municipalité avec
du 7 au 11 : exposition 80 ans de la victoire 1945, FTR

23 et 24 : gala des jeunes - la Birette

25 : brocante - comité des fêtes

27 : cérémonie - FNACA

JUIN

14 : repair café - Smieeom au foyer rural

18 : cérémonie - la municipalité

21 et 22 : gala des adultes - la Birette

29 : fête des écoles

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET

14 : cérémonie - la municipalité

20 : fête de la moisson - FTR

AOUT

30 : marché gourmand, comité des fêtes

SEPTEMBRE

18 : randonnée des vendanges - ensemble et solidaires

27 et 28 : puces des couturières - foyer rural

OCTOBRE

5 : bourse aux jouets, comité des fêtes

11 et 12 : élections - comité miss et misters 3 provinces

18 : repas - ensemble et solidaires

NOVEMBRE

16 : Bourse aux jouets, JES

DECEMBRE

05 : cérémonie - la municipalité

05 : téléthon - la municipalité

31 : saint-sylvestre - comité des fêtes

Association théâtrale – LES CHANTIOUNES

2024, la pièce « Les Caprices de Cupidon » de Viviane Tardivel a battu tous les records.

Merci aux nombreux spectateurs de Châtillon, Noyers, des communes environnantes et départements voisins qui sont venus nous applaudir, se détendre et rire avec nos comédiens.

Merci à la municipalité pour son soutien, son aide et d'être toujours à notre écoute.

La nouvelle saison a déjà débuté depuis septembre. Les répétitions s'enchaînent pour vous offrir en 2025 un spectacle de qualité.

Nos prochaines représentations auront lieu **les samedis 22 mars et 29 mars 2025 à 20 H 30 et les dimanches 23 mars et 30 mars 2025 à 14 H 30 – Salle du Foyer Rural de Châtillon-sur-Cher** – dans une comédie en 4 actes de Pascaline Terrien **« C'est qui ? ... qui porte la culotte »** – mise en scène de Jean-Marie Denizeau.

Nos 9 comédiennes et comédiens vont « s'éclater » dans un chalet de montagne, un départ à la retraite qui tourne à la vengeance et va créer la zizanie au sein de la famille.

Prix des entrées 8 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Buvette « avec modération » sandwiches, pâtisseries et bonbons à volonté.

La troupe sera en tournée **à Chabris le dimanche 2 mars 2025 à 14H30, à Noyers sur Cher le samedi 8 mars 2025 à 20H30 et le dimanche 9 mars 2025 à 14H30, à Gièvres le samedi 5 avril 2025 à 20H30.**

Avec l'équipe des Chantiounes venez passer un moment très agréable et de détente.

N'oubliez pas d'inscrire les dates dans vos agendas. Nous vous attendons très nombreux.

Pas de réservation, pour tout renseignement, appelez notre Président Adrien AUJARD au 07.69.23.10.45

Le bureau, les bénévoles et les comédiens de la troupe des Chantiounes vous souhaitent une très heureuse année 2025 !







LE COMITÉ DES FÊTES

L'année 2024 a été une réussite sur l'ensemble des ses activités qui progressent chaque année. Avec 6 activités dans l'année, choucroute, vide dressing, brocante, marché artisanal et gourmand, bourse aux jouets et son réveillon du 31 décembre.

Pour l'année 2025, nous vous proposons les manifestations suivantes :

- le 1er mars 2025 : choucroute dansante
- le 16 mars 2025 : vide dressing
- le 25 mai 2025 : brocante et marché local
- le 30 août 2025 : marché artisanal et gourmand
- le 5 octobre 2025 : bourse aux jouets
- le 31 décembre 2025 : réveillon de la Saint-Sylvestre

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 et surtout une bonne santé à tous.

Les membres du comité des fêtes et son président.

Monsieur Gilles ROUAULT





ENSEMBLE & SOLIDAIRES

Notre association forte de plus de 150 adhérents, participe à la vie communale depuis de nombreuses années. Cette année a encore été riche en animations. Voici quelques exemples de nos réalisations en 2024 :

Comme chaque année notre assemblée générale a eu lieu en janvier. 125 adhérents ont participé et partagé la galette traditionnelle.

Les repas ont connu une belle fréquentation cette année :

Le repas de Noel organisé en décembre 2023 a connu une affluence record avec plus de 140 participants, l'orchestre Jérôme Gauthier s'est chargé de mettre l'ambiance.



En février la tête de veau a rassemblé 120 convives. Cyril Musique les a fait danser jusqu'au soir.

Le buffet campagnard organisé à la base de loisir de Villentrois en aout a affiché presque complet.

La choucroute de la mer d'octobre a réuni plus de 130 participants. L'orchestre de Baptiste Auclair a réjoui les nombreux danseurs.

Deux voyages ont étés organisés exceptionnellement cette année. Fin mai une croisière de six jours sur le Rhône à bord du Van Gogh, avec de magnifiques excursions chaque jour, et, une restauration de grande qualité. Les 43 passagers se disent ravis.



En septembre c'est en Bourgogne que les 45 participants ont passés 3 jours de découverte du paysage, des monuments, et, du patrimoine industriel passé et présent, sans oublier quelques dégustations (avec modération bien sûr).

Les animations habituelles ont eu lieu tout au long de l'année :
Avec un après-midi inter club en mars.

Un spectacle à Checy sur le thème de l'Arménie
La randonnée des vendanges le 19 septembre, ou nous avons été chaleureusement accueillis par le club d'aéromodélisme de Châtillon, et la famille Perrin (merci à eux)
Une sortie randonnée et visite du château de Bouges le château, en octobre



Rappel des activités hebdomadaires: les jeux ont lieu le mercredi à partir de 14h à la maison associative

La marche du jeudi : rendez-vous à la maison associative départ à 14h 30, (14h le 1er jeudi du mois)

Les membres de l'association, le conseil d'administration et moi-même souhaitons une excellente année 2025 à tous, avec plein de bonheur, de partage et de convivialité.

Le président

LE CLUB DES LAURENDS

2024 à été comme 2023 pour le Club des Laurends une année ponctuée de belles réussites.

A commencé par la traditionnelle randonnée pédestre organisée par le Club début janvier qui a réuni quelques 540 marcheurs. Les randonneurs étaient ravis du parcours et des ravitaillements et les bénévoles récompensés par une telle fréquentation.

Fin juin, une vingtaine de courageux ont bravé les intempéries et les inondations pour le rallye vélo du Club. Une journée à la fois humide et conviviale sur un parcours reliant la Sologne à la Vallée du Cher.

Les membres du club ont participé à la Fête des Moissons du 21 Juillet qui, en raison des intempéries, a été délocalisée au stade de La Cheteuse, berceau de notre Club. Fin Juillet le Club a rassemblé une dernière fois dans son fief tous ses membres pour une soirée en plein air.
Nous vous donnons rendez-vous dimanche 5 janvier 2025 pour notre 40ème édition de la randonnée pédestre.

Le président et tous les membres du Club des Laurends vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.



GYM TONIC DES PINS

Bien-être, épanouissement et convivialité : la gymnastique volontaire participe au bonheur quotidien de ses licenciés séduits par la pratique d'une activité sportive accessible à tous.

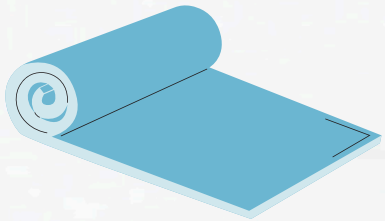
Nos séances multisports sont diversifiées afin que chacun puisse prendre du plaisir et progresser harmonieusement dans tous les domaines : tonus musculaire, souplesse, endurance et équilibre.

Pour garder la forme toute l'année et maintenir votre capital santé intact pour l'avenir, venez nous rejoindre chaque lundi (hors vacances scolaires) de 20 H 15 à 21 H 15 au foyer rural, dans la convivialité et la bonne humeur.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Présidente et les membres de l'association





LE FOYER RURAL

Bonjour à tous,
Cette année encore, le Foyer Rural a réalisé plusieurs manifestations culturelles.
Les 13 et 14 Avril, un salon de la création a réuni une quinzaine d'artistes créateurs qui présentaient leurs œuvres dans des domaines très différents : peinture et dessin dans tous leurs états (huile, acrylique, aquarelle, sur soie) en passant par les illustrations de livres pour enfants, couture, bijoux, travail du cuir, de la résine etc... avec l'aide très précieuse de l'Académie des Beaux Arts du centre de la France (A.B.A.C.F)
Puis, le 29 septembre ont eu lieu les Puces des Couturières, toujours avec le concours de l'A.B.A.C.F, où une dizaine d'exposantes sont venues proposer leurs trésors de tissus, fils variés, dentelles, laines etc ainsi que leurs réalisations de couture, broderies, tricots et travaux divers.
Enfin, le 5 Octobre, le Foyer Rural a encore rejoint l'A.B.A.C.F. à Selles cette fois-ci pour organiser en commun le Salon du Livre qui a eu lieu aux salles du C.L.E. Une douzaine d'auteurs ont présenté et dédicacé leurs œuvres dans une atmosphère très amicale. Un repas constitué de plats fabriqués par les organisateurs et les bénévoles a été partagé dans la bonne humeur par tous.Ce salon était agrémenté de bouquinistes qui tenaient leur étal autour de l'entrée des salles du C.L.E. Une manifestation originale a réhaussé l'atmosphère culturelle de ce salon : la présence d'un atelier de calligraphie chinoise et une initiation pour tous à la cérémonie du thé, moments de calme et de paix proposés par notre amie Tia Gao et son époux.
Pour l'an prochain, les mêmes manifestations sont proposées, nous sommes déjà en train d'œuvrer à leur bon déroulement :
Salon de la création les 26 et 27 Avril
Les Puces des couturières le 29 Septembre qui seront précédées la veille, le 28 Septembre d'une vente de costumes et d'accessoires de théatre.
Enfin, le 4 Octobre, le Salon du Livre qui aura lieu à Selles sur Cher dans les salles du C.L.E, comme d'habitude.
Voici cette fin d'année qui arrive et il me reste à souhaiter à tous de bonnes fêtes et une bonne année 2025.
Nicole Ferré Sentis, présidente du Foyer Rural de Châtillon sur Cher







« LA BIRETTE »
Association de danse

Le gala 2024 revêtait une attention toute particulière puisqu'il officialisait les 40 ans de l'association.
Les soirées des 14 et 15 juin se sont déroulées devant un public venu très nombreux. Qu'il en soit chaleureusement remercié !

Cette année, le thème retenu était « danse moderne » en première partie et « interprètes de 20 ans en devenir » en seconde partie.

Pour la saison 2024-2025, les cours ont repris depuis le 20 septembre les lundi et vendredi. L'association compte un effectif de 73 adhérents réparti en sept groupes encadrés par Emma GIRARD, Sandrine et Marie DOS SANTOS, Noémie MORNAY, que je tiens à féliciter pour l'ensemble du travail accompli. Mes remerciements vont également aux parents et bénévoles disponibles pour l'organisation du gala.

Le 07 septembre, les adultes ont présenté un dîner spectacle chorégraphié par Valentin et le repas concocté par Romain DARMÉ.

Merci à l'ensemble des groupes pour leur investissement.





FÊTES ET TRADITIONS RURALES

FÊTE DE LA MOISSON

La 13ème édition de la fête de la moisson sur le thème « chasse et pêche » s'est déroulée le dimanche 21 juillet dans le cadre ombragé du stade de La Cheteuse, La Prairie des Arrachis étant impraticable en raison des conditions météorologiques.

Tout au long de la journée animée par la fanfare de Chémery, chacun a pu flâner devant les expositions (photographies « mariages et école », objets en rapport avec la chasse et la pêche, antiquités, vieux outils et matériels agricoles d'autrefois), admirer une collection de moteurs fixes, vieux tracteurs et une expo de mobylettes anciennes et se balader en calèche et en routière à vapeur.

Quelques métiers d'autrefois étaient également représentés : espace bois avec le travail de la saboterie, forgeron, balaitier, fileuse sur rouet, dentelière

Le public a pu assister à diverses démonstrations :

- travail avec les bœufs attelés
- fauchage et fanage avec le cheval
- attelage de chiens
- curée froide avec l'équipage du Chêne Rond

Le battage à l'ancienne demeure l'attraction du jour avec une batteuse Merlin des années trente entièrement restaurée et entraînée par un 402 « Société Française ».

Du battage au fléau à la fabrication du fromage, beurre et farine au moyen d'un blutoir, chacun a pu se remémorer son enfance ou découvrir les métiers de ses aïeuls.

Les plus petits ont pu profiter d'un circuit de tracteurs à pédales, d'un manège enfantin et d'un stand de pêche à la ligne.

N'oublions pas le travail de tout le personnel en cuisine et au service qui a également contribué au bon déroulement de cette journée champêtre qui s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice, apprécié par un nombreux public enchanté.

Un grand merci à La Fraternelle ainsi qu'à Anthony COUTANT pour la mise à disposition du site, au Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour le prêt du car podium, à tous les bénévoles, aux annonceurs du programme ainsi qu'aux personnes ayant prêté ou donné du matériel.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la 14ème édition le **dimanche 20 juillet 2025**.
Appel est lancé aux nouveaux bénévoles qui souhaitent participer.

Contacter le président Laurent BOURSIN (Tél. : 06.42.53.00.27)





EXPOSITION GUERRE

L'association Fêtes et Traditions Rurales (F.T.R) organisera une exposition sur le thème « la guerre 39-45 », au foyer rural de Châtillon-sur-Cher du jeudi 08 mai au dimanche 11 mai 2025.

Les membres de l'association recherchent de la documentation sur l'occupation et la résistance, des photos, des vêtements et tout autre objet ayant appartenu à cette époque (carnet de rationnement, ausweis …). Tout objet ou matériel emprunté sera restitué à son propriétaire à l'issue de l'exposition

Entrée gratuite

Contact : Bruno PARMENTIER (06 18 23 08 60)



KRÉOL EN FÊTE

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à ce que nos événements de l'année se déroulent aussi bien. Vous êtes indispensable à l'organisation et à la réussite de ces soirées.

Merci à tous les participants qui ont fait de ces soirées de vrais succès, une ambiance créole comme ont les aime. À chaque événement, vous nous remotivez pour la planification des fêtes à venir.

Merci à la mairie de Châtillon-sur-Cher de nous prêter salles et barnums, et de nous soutenir sur le développement des associations.

Merci au comité des fêtes de Seigy et de Couffy pour leurs aides et pour le prêt du matériel.

Grâce à vous tous, nous avons pu vendre 165 repas le 10 février 2024. Une soirée animée par Les Maronners, un groupe traditionnel réunionnais, qui a su faire vibrer la salle aux rythmes du séga et du maloya.

Puis 170 repas vendus cet été, le 10 août, soirée en plein air animée par Tropik'Sun qui comme toujours donne envie de danser jusqu'au bout de la nuit.

Kréol En fête continue de vous faire découvrir le monde créole de La Réunion. À vos agendas et sortez vos robes et chemises Maloyas car nous nous retrouverons les :

- Samedi 8 février 2025 au Foyer Rural de Châtillon-sur-Cher

- Samedi 2 août 2025 à la Base Nautique des Couflons, Seigy

Pour voir nos événements passés, nous suivre et nous contacter :

- Facebook : Kréol En Fête
- Instagram : kreolenfete
- Email : kreolenfete974@gmail.com

(Ci-joint, photo de gauche : L'association Kreol En fête et le groupe Les Maronners, soirée du 10 février, au milieu : piste de danse de la soirée du 10 août, photo de droite : coin repas de la soirée du 10 août)







Luttons Contre Le Harcèlement Scolaire Sud 41

INFOS LCLHSS41

Chers membres, partenaires et sympathisants,

L'année écoulée a été marquée par un engagement renouvelé dans notre lutte contre le harcèlement scolaire. Grâce à votre soutien indéfectible, l'association Luttons contre le harcèlement scolaire Sud 41 a pu poursuivre ses actions de sensibilisation, d'accompagnement et de prévention dans les établissements scolaires du département.

Nous devons pas néanmoins nous réjouir du notre d'appels cette année qui est en hausse +20%

Nos interventions, tant auprès des élèves que des équipes éducatives, ont permis de renforcer la prise de conscience autour de cette problématique cruciale, tout en apportant des solutions concrètes pour mieux identifier et combattre le harcèlement. Nous sommes fiers des progrès accomplis, mais nous sommes également conscients que la route est encore longue. Ensemble, continuons de nous mobiliser pour que chaque jeune puisse s'épanouir sans peur ni intimidation.

Avec toute notre reconnaissance et notre détermination

Le Président,
Aurélien ROVIRA



Nos prochaines manifestations

Marché de Noël 31/11 et 01/12/24 Selles sur Cher
Ciné-débat
Interventions
Formations
Marche colorée
Soirée magique
Participation au Carnaval de Selles sur Cher
Création d'une antenne dans les Côtes d'Armor

La vie associative

Un nouveau souffle

Et voilà, une page se tourne, après 19 ans de bons et loyaux services, le tapis rouge m'a été déroulé, me précipitant vers la sortie ... fin d'une belle histoire au sein des chantiounes section jeunes ...

De la tristesse oui, mais aucun regret, de la nostalgie sans doute mais aucune rancoeur ... et surtout des souvenirs plein la tête, souvenirs de tous ces petits comédiens en herbe ... et le plus important de tout, la satisfaction d'avoir, durant toutes ces années, pu transmettre, transmettre ma passion, transmettre l'amour du théâtre ...

Ce fut aussi de belles rencontres, dont certaines sont devenues des soutiens et aliés, un noyau dur sur lequel je peux compter.
Et c'est forte de ces soutiens et de leurs encouragements que j'ai décidé de transformer cette épreuve en une opportunité, l'opportunité de me remettre en selles ou oserais-je dire en "scène", car, oui, j'ai encore l'envie, je suis encore et toujours animée par la même passion et j'espère pouvoir la transmettre encore et encore ...

Alors souhaitons la bienvenue à "Jeunes en scènes", l'association théâtrale de Châtillon-sur-Cher, pour ceux qui souhaitent débuter, jeunes ou moins jeunes, vous aimez rire, échanger, jouer la comédie, vous voulez tenter l'expérience ... Je vous attends, NOUS vous attendons!

"Jeunes en scène" sera aussi l'occasion de s'investir dans la vie de la commune lors de manifesattions telles qu'Halloween, le téléthon, la bourse aux jouets et d'autres encore, ...

Les **répétitions** ont lieu **tous les mercredis de 17h30 à 20h00** du CE2 à 99 ans ... N'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressés.

Les **représentations** auront lieu le **samedi 8 mars 2025 à 20h30 et le dimanche 9 mars 2025 à 15h00**, salle du foyer rural, l'occasion aussi de **célébrer mes 20 ans de théâtre**. N'oubliez pas d'inscrire ces dates dans vos agendas.

Les prochaines inscriptions et **l'assemblée générale** auront lieu **le 3 septembre 2025.**

"Jeunes en Scène", la Présidente et toute son équipe vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

La Présidente, Annie Brisset, active depuis 20 ans au sein de diverses associations.

" Merci aux personnes qui nous donnent du bonheur"

Comité local FNACA
Châtillon-sur-Cher

62 ans après… refusons l'oubli, comme le mépris !

62 ans ! Le temps de faire d'un jeune homme, un arrière-grand-père. Il y a 62 ans, trois jours avant le printemps, une guerre s'achevait, une guerre qui attendra encore 37 ans avant de se faire officiellement appeler par son nom. Il n'y a pas eu de coup de clairon. Seulement quelques mots sur un télégramme du Commandant en chef des Armées en Algérie, le général Ailleret :

« Cessez-le-feu lundi 19 Mars 1962 midi. Stop.
Exécution même jour, même heure. Stop… »

Depuis le 19 mars 1962, nous rendons hommage

Nous ne cessons depuis d'en rappeler le bilan humain parce que nous refusons qu'on oublie les **30 000 soldats** –la plupart appelés du contingent âgés de 20 ans parmi les deux millions de mobilisés– dont le destin s'est fracassé sur des opérations dites «de maintien de l'ordre» et qui pour ceux incorporés dans des unités de combat ne ressemblaient en rien à ce qu'il en est dit.
Grâce à l'opiniâtreté de la FNACA, créée dès 1963, nous aurons mis 50 ans pour que le 19-Mars soit reconnu officiellement comme journée nationale de commémoration (loi du 6 décembre 2012)
Depuis 1997, notre drapeau est présent à toute convocation républicaine malgré l'inévitable vieillissement de nos adhérents. Ceux qui restent ont plus de 84 ans et souvent des difficultés de santé !

Nos actions en 2024

21 février : MISSAK et MELINÉE MANOUCHIAN entrent au Panthéon. À cette occasion, allocution, dépôt de gerbes, exposition, film, débat. (200 participants) seule initiative dans le département.

19 mars : Hommage
Peu de personnalités mais satisfaction d'avoir la présence des enfants de l'école de Châtillon. Au cours du verre de l'amitié, débat et échange avec les scolaires.

8 mai : cérémonie armistice Guerre 1939-1945

27 mai : Journée Nationale de la Résistance
Initiative désormais traditionnelle avec, à nouveau, la présence des écoliers. Face à la stèle de la Ligne de démarcation Présentation/Exposition, vente de livres dans le jardin de M. et Mme Leménager.,

18 juin : Appel à la Résistance

11 novembre : 1ère guerre mondiale 1914-1918

Le maintien de l'activité d'une association comme la nôtre est déterminante pour la présence de nos concitoyens et le devoir de mémoire. Qu'en sera-t-il, demain ? Agir envers la jeunesse devient primordial. Dans la situation politique actuelle, il est clair que certains mouvements associatifs ont des craintes à avoir par la présence d'organismes politiques extrémistes désormais en place. Nous sommes et nous resterons vigilants.





Christian Leménager
président du Comité local FNACA / Châtillon-sur-Cher
Tél. 09 88 50 64 20

Ccam41

Un nouvel envol pour le club d'aéromodélisme de Châtillon-sur-Cher

C'est un nouveau départ pour notre club en 2024, une année spéciale pleine de bouleversements avec beaucoup de changements.

Tout d'abord, un changement de nom pour le club : pour une meilleure identification géographique car les « Châtillon » sont nombreux en France et pour plus de lisibilité lors des rencontres sportives extérieures.
Nous sommes désormais le : Châtillon sur Cher Aéromodel 41. En libellé court le CCAM 41 dont l'abréviation s'affiche fièrement sur le container à votre arrivée au terrain à proximité de la Jourde.

La grande nouveauté est le changement de terrain : une nouvelle piste créée et un déménagement global de tous nos équipements. En effet, suite à la rupture de notre bail de location de terrain de modélisme, nous avons été contraint de trouver un nouveau terrain pour que le club puisse continuer à exister et pouvoir pratiquer notre sport loisir favori. Un heureux concours de circonstances nous a permis retrouver un terrain non loin de l'ancien mais à l'état de prairie au départ. Un gros travail d'aménagement est réalisé depuis plus d'un an maintenant. Nous avons créé une piste en herbe à l'automne 2023, puis courant 2024, il a fallu déménager nos infrastructures : container et bungalow, démonter et reconstruire l'abri. Ouf ! nous arrivons bientôt au but, il nous reste quelques problèmes à régler comme l'accès avec un chemin délicat à cause de la forte pluviométrie de l'année.

Remerciements pour votre aide : nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tous ceux qui nous ont soutenus dans ce déménagement. En premier lieu les représentants de la commune de Châtillon qui nous ont apportés leur soutien à la fois logistique (matériel communal prêté) mais surtout financier grâce à la dotation pour notre club. Nous remercions aussi vivement les Ets THOMAS Matériaux à Châtillon qui nous ont gruté le container et le bungalow gracieusement. Une belle image de solidarité aux associations de votre part et une sacrée économie pour le club. Sans oublier les forces vives du club qui ont travaillé sur les chantiers par leur implication indispensable à la réussite de cette opération.

Des activités et des animations pour le club en 2024 : une rencontre interclubs s'est déroulée au printemps dernier encore sur l'ancien terrain puis nous avons pu étrenner la nouvelle piste avec des vols de nos modèles réduits : avions, planeurs... Cet automne, nous devions organiser une rencontre grands planeurs, malheureusement annulée à cause des fortes pluies et du vent juste au moment de la rencontre. Nous nous sommes consolés avec l'inauguration officielle du nouveau terrain le Samedi 7 Septembre en présence de plusieurs adjoints et conseiller de la mairie de Châtillon-sur-cher. Nous remercions madame Laure LHUILIER 1ère adjointe en charge de la vie communale ainsi que mesdames Katia SAINSON et Isabelle POTET et messieurs Sébastien CHESNEAU et Ludovic BRIANDET.



Le 19 Septembre : accueil sur notre terrain de la Jourde pour un ravitaillement des marcheurs de l'UNRPA de Châtillon.



Contacts au CCAM 41 : Gérard MARIE notre président au 06.03.18.76.22 ou ccam41130@gmail.com

Visitez notre site internet : https://ccam41.clubeo.com

Remerciements

La municipalité tient tout particulièrement à remercier et associer les organisateurs ainsi que les participants à la réussite de la manifestation organisée le vendredi 29 novembre 2024 au profit du Téléthon.

Une fois de plus la générosité des châtillonaises, châtillonnais, de leurs amis s'est exercée spontanément à travers les dons, les activités et animations proposées par les différentes associations (comité des fêtes, jeunes en scène, la Birette, le CSF, le CCAM 4, ensemble & solidaires, ...) (danses, ventes de crêpes, randonnée pédestre, buvette, etc). Merci à Karine, du restaurant Ô Comptoir d'avoir tenu la buvette extérieure avec Aurore et Emeline. Merci aussi à tous les exposants du marché de noël.

Votre engagement et votre motivation ont été un facteur primordial à la réussite de cette soirée. Les bénéfices ont permis de récolter une somme de 2 540 €. (somme non arrêtée à ce jour)

Un merci particulier à Annie et Maxime pour l'animation et la logistique. Sébastien, Mehdi et Jacky pour nous avoir proposé un très bon repas. Florence, Karine, Ludovic et Alain pour le service.

Sans oublier, l'équipe de montage et démontage des stands.

Merci au comité de miss et mister des 3 provinces qui nous ont fait l'honneur de se joindre à nous pour la première sortie officielle de miss, mister er 1er dauphin des 3 provinces centre 2025 après leurs élection à Châtillon-sur-cher.

Merci particulier à Pyro-Fêtes et Blachère Illumination pour leur patience, leurs conseils et surtout leur disponibilité dans cette période des créations et d'illuminations de noël.

C'est donc très chaleureusement que la municipalité adresse à toutes et à tous ses sincères remerciements.

UN GRAND MERCI A TOUS!









Infos utiles

Communauté de communes Val de Cher Controis

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

À retenir de l'année 2024

ENVIRONNEMENT



Engagement de la communauté de communes dans le projet européen LIFE_LETsGO4Climate, coordonné par la région Centre-Val de Loire. L'objectif est de développer des actions concrètes en faveur de la transition énergétique en favorisant la production d'énergie renouvelable et en contribuant à la réduction de la consommation énergétique. Le tout en engageant directement les citoyens afin de créer une dynamique collective.

ENFANCE-JEUNESSE



Lancement du programme Savoir Rouler À Vélo pour apprendre aux enfants, avant leur entrée au collège, à être autonome à vélo en ville. Expérimenté à l'accueil de loisirs de Soings-en-Sologne, il sera étendu à d'autres structures du territoire en 2025.

RANDONNÉE



21 panneaux de randonnée ont été installés au départ de 44 circuits, ce qui ne représente pas moins de plusieurs centaines de kilomètres à pied cumulés. Tracés des parcours, nombre de kilomètres, durée, points d'intérêt, ces panneaux donnent toutes les informations utiles avant de débuter une randonnée.

CULTURE



Le projet culturel « Éclats de lire en Val de Cher Controis », destiné à développer la lecture à haute voix, a permis d'organiser 30 ateliers auprès de 120 participants de tout âge dans 6 structures pilotes et de rassembler 330 personnes à l'occasion de 5 événements grand public.

SPORT



À l'occasion du passage de la flamme olympique sur le territoire le 08 juillet, de nombreuses manifestations ont été proposées fédérant les différentes communes du Val de Cher Controis ! Organisées par le département de Loir-et-Cher avec les communes de Thésée et de Montrichard Val de Cher et le soutien de la communauté de communes, elles ont rassemblé au total près de 4 000 personnes.

SANTÉ



Les Maisons de santé pluriprofessionnelles de Selles-sur-Cher et Meusnes ont été inaugurées en présence d'une soixantaine de personnes. Elles viennent compléter l'offre de soin en s'ajoutant aux deux maisons de santé communautaires déjà existantes et aux quatre maisons de santé communales ou privées du territoire.

SERVICES



Les France services communautaires de Saint-Aignan et de Selles-sur-Cher se sont adaptées pour un meilleur accueil des usagers ! Quand la première a bénéficié de travaux de réaménagement, l'autre a déménagé dans de nouveaux locaux plus grands et plus accessibles puisque de plain-pied.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT



Pour une égalité de traitement entre les différentes communes, le Val de Cher Controis a souhaité prendre en charge les compétences eau potable et assainissement. Ce transfert sera officiel au 1er janvier 2025 et permettra une coordination intercommunale.

CŒUR DE FRANCE À VÉLO



Débutés en juin 2023, les travaux de la véloroute « Cœur de France à Vélo » sont sur le point de se terminer. Construction de pistes, d'ouvrages d'art, d'aires de repos, l'ensemble de la véloroute et de ses infrastructures devrait être livré début 2025.

Plus d'infos sur www.val2c.fr

Infos utiles



Votre territoire



Nos missions

- Développement économique et touristique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Enfance jeunesse
- Politique de santé
- Politique culturelle, sportive et de loisirs

Chiffres clés

48 000 habitants	55 élus communautaires
33 communes	112 M€ de budget 2024

Suivez toute l'actualité et les événements de votre Communauté de communes

sur facebook · **sur www.val2c.fr** · **sur linked in** · **par newsletter**

Communauté de communes Val de Cher Controis - 15 A rue des entrepreneurs - Contres - 41700 Le Controis-en-Sologne - Tél. 02 54 79 15 50

Infos utiles

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais 2024

LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

Le contrat Régional de Solidarité territoriale conclu avec la région Centre -val de Loire s'est achevé le 13 octobre 2023. Ce sont plus de ***180 projets*** qui ont été accompagnés engageant la quasi-intégralité (96%) de l'enveloppe allouée par la région (11,7 Millions d'euros.)

Parmi les projets soutenus, on peut citer le réaménagement urbain du quartier du Bourgeau à Selles-sur-Cher, la réhabilitation du Donjon de Montrichard-Val de Cher, le soutien à la création de la MSP de Selles-sur -Cher ou encore la réalisation de la véloroute Cœur de France à vélo de 77 kms d'est en Ouest le long du Canal de Berry et du Cher Canalisé.






Depuis le début de l'année 2024, le Pays a été désigné comme territoire prototype pour expérimenter le nouveau dispositif de contractualisation avec la Région. Dorénavant, ce sont les deux communautés de communes composant le Pays vallée du Cher-Romorantinais qui seront les signataires directs avec la Région.

Le Pays est de nouveau référencé pour assurer la mise en œuvre et le suivi du prochain Contrat régional et reste le ***partenaire privilégié des communes et Communauté de communes*** pour monter les futurs dossiers de demande d'aide. Le nouveau CRST devrait entrer en vigueur en mars 2025 pour une durée de 3 ans, renouvelable jusqu'en 2030.

S'agissant de ***Cœur de France à vélo***, le pays s'implique depuis avril 2024 dans la mise en place d'une nouvelle dynamique de mise en tourisme cyclable aux côtés des partenaires touristiques locaux. Il participe au comité d'itinéraire « cœur de France à vélo », organisation qui engage l'ensemble des partenaires à contribuer activement à l'animation, au développement, à la promotion et à la maintenance de la véloroute sous 3 dimensions majeures :

- Infrastructure, signalisation et équipements d'accueil cyclables et observation
- Communication et promotion
- Animation des acteurs territoriaux.

Enfin, pour stimuler et accompagner les synergies entre acteurs locaux publics et privés, le dispositif A VOS ID est reconduit et une enveloppe de 650 000 € est disponible pour accompagner les projets novateurs qui peuvent foisonner et se développer sur le territoire. L'aide d'A VOS ID peut être complémentaire d'un appui de leader, le programme européen de développement de l'économie rurale porté également par le GAL du Pays.

Contact : direction@pvcr41.fr

LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Depuis 2021, le PAT du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est labellisé « en émergence » par le ministère de l'Agriculture. A ses côtés, ***producteurs, artisans commerçants, restaurateurs, distributeurs et associations*** se sont montrés présents dès 2021 à l'occasion de comités de pilotage et réunions de travail. En juin 2024, une chargée de mission est arrivée avec pour objectif l'élaboration d'un programme d'actions cohérent et coordonné entre tous. Ce programme devra répondre à 4 enjeux concrets :

- Accompagner la mise en place des loi EGAlim et Climat et Résilience (concernant notamment l'approvisionnement en produits locaux en restauration scolaire) ;
- Valoriser les producteurs locaux, en lien avec la dynamique touristique de la nouvelle vélo route Cœur de France à Vélo ;
- Lutter contre la précarité alimentaire ;
- Réduire les gaz à effet de serre en agriculture.

Plusieurs actions ont pu être menées en 2024, comme le défi alimentation ouvert à tous, l'animation de la Semaine du Goût dans 13 écoles primaires du territoire, l'organisation de deux soirées ciné-débats à l'occasion du festival AlimenTERRE en novembre 2024.



Pour la fin d'année 2024 et début 2025, le Pays et les communautés de communes se tiennent aux côtés des producteurs dans le lancement d'une étude pour accompagner l'émergence de nouveaux projets. Il s'agira d'aller à la rencontre des producteurs et les aider dans la mise en place de nouveaux débouchés en circuits courts, dans une volonté plus globale de soutenir un lien fort entre producteurs et consommateurs.

Contact : pat@pvcr41.fr

*Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais, 1 Quai Soubeyran 41130 Selles-sur-Cher – 02.54.97.78.60 – **https://www.pays-sud41.fr/***

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

2024

LE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGÉ – COT ENR

Il s'agit d'un dispositif de l'ADEME relayé par le Pays depuis 2017. Il permet d'accompagner les collectivités qui le souhaitent dans une **stratégie de maitrise de l'énergie**. Les missions assurées par le conseiller s'articulent autour de 3 axes :

- L'animation et la sensibilisation (veille réglementaire, visite de bâtiments exemplaires, mise en réseau des acteurs)
- L'aide à la décision (bilan énergétique, note d'opportunité ENR)
- L'accompagnement opérationnel et financier (suivi études, demande de subventions)

De nombreux projets ont bénéficié de ce dispositif sur le territoire : citons la rénovation exemplaire de l'école de ***Villeherviers***, celle de la salle des fêtes de ***Gy-en-Sologne***, ou encore celle de la mairie de ***Saint-Julien-sur-Cher***.



****

Le « Contrat d'Objectif Territorial de développement des **énergies renouvelables thermiques** » (COT ENR) est une déclinaison du Fonds Chaleur de l'ADEME pour de petits projets de bois-énergie, de géothermie de surface, ou encore de solaire thermique. Le Pays s'apprête à signer un COT ENR dit de 2ème génération pour la période 2024-2028. A la clé, un accompagnement technique et financier à destination des collectivités, mais aussi des entreprises et des associations, pour appuyer des projets de chaleur renouvelable.



Le précédent contrat a vu la réalisation de trois chaufferies bois plaquettes qui permettent d'économiser 622 tonnes de CO_2 éq/an (soit l'équivalent de 62 voitures essences récentes roulant 10 000 km/an). Ces trois installations se situent sur les communes de ***Soings-en-Sologne, Mur-de-Sologne, et Chissay-en-Touraine***, et desservent respectivement des serres horticoles (EARL La Gitinière), un château (SCI La Morinière), et un groupe scolaire.

Contact : cep@pvcr41.fr

LE PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais porte depuis 2014, ***le label « Pays d'Art et d'Histoire »*** pour le sud du département du Loir-et-Cher et procède actuellement au renouvellement du label pour 2025.

Le Label qualifie les territoires qui s'engagent dans une démarche active de médiation et de valorisation de leur patrimoine dans toute leur diversité, de la Préhistoire à l'architecture du XXIe siècle.

49 communes en bénéficient au travers du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais.



En partenariat avec les Communautés de Communes et les collectivités du territoire, le Département du Loir et Cher, ainsi que les acteurs culturels et touristiques de notre Région, notre label s'inscrit dans un ***projet de territoire*** pour sensibiliser les habitants et le jeune public à leur cadre de vie.

Contact : pah@pvcr41.fr

LE PROGRAMME EUROPEEN LEADER

Ce programme est destiné aux territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement et permet de soutenir et financer des actions innovantes portés par des acteurs locaux, qu'ils soient publics (collectivités, établissements publics...) ou privés (associations, entreprises...)

Le programme européen LEADER est porté par le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais pour la période 2023-2027.

Pour cette nouvelle stratégie, il s'agit de : « **Valoriser les ressources d'aujourd'hui, inventer les ressources de demain pour le renouveau économique, la transition écologique et la cohésion sociale du territoire de la vallée du Cher et du Romorantinais** ».

Contact : leader@pvcr41.fr

*Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais, 1 Quai Soubeyran 41130 Selles-sur-Cher – 02.54.97.78.60 – **https://www.pays-sud41.fr/***

Infos utiles

présenceverte

Solutions de téléassistance
N°1 en France*

Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile :
Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.
En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :
Activ' mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru.
Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.



N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**
19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26
Email : pv41@presenceverte.fr
Site internet : www.presencevertetouraine.fr

*N°1 en nombre de contrats sur le marché de la téléassistance aux particuliers.

Infos utiles

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

Soucieux du bien être de chacun, et forts d'une expérience de plus de 75 ans, à l'ADMR nous mettons nos compétences à la disposition de toute personne dans le besoin, et nous nous efforçons d'apporter au mieux soins, confort et réconfort.

Dès la naissance, **L'ADMR** peut prendre soin de vos enfants :

* Service d'aide à domicile aux familles
* Soutien à la parentalité
* Accueil de loisirs et périscolaires



L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.

4 pôles d'activité

Parentalité Enfance — Accompagnement Handicap — Entretien de la Maison — Services et soins Seniors

Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

* Entretien du linge
* Entretien du logement
* Petit jardinage
* Petit bricolage



L'ADMR s'engage à accompagner les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :

* *Aide à domicile* : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
* *Soins à domicile* : soins d'hygiène et de confort

l'ADMR recrute !

jepostule@admr41.org

L'ADMR déploie des véhicules (sous conditions) pour les déplacements personnels et professionnels des aides à domicile et des véhicules de service pour les aides soignantes et TISF.

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez *bénévole !*

La force de l'ADMR repose sur l'alliance entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

CONTACTEZ NOUS **Association Locale ADMR du Val de Cher** - 9, Rue des Saules - 41 140 NOYERS SUR CHER

2024 Charte nationale qualité services à la personne

Vie quotidienne
02 54 75 94 00
ms-noyers@admr41.org

SSIAD
02 54 75 94 01
ssiad-noyers@admr41.org

Association Val de Cher /Ouest Sologne
Petit bricolage/ Jardinage
02 54 79 11 07
asso-contres@admr41.org

Services à la personne

Publi-rédactionnel - Pôle Services Généraux- Septembre 2024

Infos utiles

2024 : une année hydrologique singulière qui a nécessité des adaptations pour le Nouvel Espace du Cher (NEC)

Le NEC gère le patrimoine de l'histoire du Cher navigable pour le compte de l'Etat. En 2024, le NEC a renouvelé les portes d'écluses de Larçay et prépare la prochaine opération, à savoir le changement des portes de Nitray, à Athée sur Cher. En raison des crues de fin de printemps, les barrages à aiguilles sont levés tardivement : finalisation début août au lieu de juillet. En fin de saison, alors que les agents du pôle Domaine Public Fluvial (DPF) s'apprêtaient à retirer les aiguilles et coucher fermes et tabliers, une nouvelle crue de plus de 400 m3/s survient. Le travail en condition de sécurité n'a pu reprendre que début novembre. Soulignons la solidarité qui s'est mise à l'œuvre avec le soutien des associations locales pour les opérations à quai. Dès maintenant et sur 2025, le NEC se met au travail pour programmer la réparation des barrages endommagés et revisiter la gestion des ouvrages. Durant l'hiver, les agents s'attèleront au traitement de la végétation des berges du domaine : élagage, export et suivi du plan de gestion.



© NEC – Abaissement Bléré



© NEC – Abaissement Chisseaux

Le patrimoine fluvial, ce sont aussi les chemins de halage et les 15 maisons éclusières qui bordent le Cher… Pour sauver et réhabiliter ce patrimoine en conciliant restauration du bâti ancien et enjeux écologiques, le NEC poursuit sa stratégie démarrée en 2023. Ce projet permet au syndicat de rivière d'animer un projet de territoire touristique, fluvial, culturel et naturel à l'échelle du bassin versant du Cher. En inscrivant les maisons éclusières le long de Cœur de France à vélo, le NEC construit une identité singulière de l'itinéraire, active des étapes et déploie un récit de territoire vivant capable de porter un projet d'avenir pour la Vallée du Cher, à suivre en 2025 !...

- Le Forum de lancement, le 20 mars à Civray-de-Touraine. Une centaine de personnes présentes démontrant la forte attente du territoire.
- Les Assemblées du Cher sur 4 jours en mai pour éprouver l'itinéraire à vélo, révéler les ressources de la Vallée et fédérer une communauté de personnes liée par la rivière.

Une équipe-projet constituée d'une coordinatrice et d'une architecte-maître d'œuvre vient compléter l'équipe technique sur la gestion et l'entretien du domaine public.

Partenaires du DPF : les Services de l'Etat, les 4 intercommunalités membres du NEC, la Région Centre Val de Loire, les deux départements 37 et 41, les Syndicats de Pays, les CAUE, les acteurs économiques, culturels et touristiques locaux ainsi que les habitants et usagers du Cher



© Yoan Jäger-Sthul – Maison éclusière



© Yoan Jäger-Sthul – Véretz – Mariniers Jean Bricau

Le programme ambitieux de restauration des milieux aquatiques démarré en 2020 avance bien, tant sur le Cher, que sur ses affluents et à l'échelle du bassin versant.

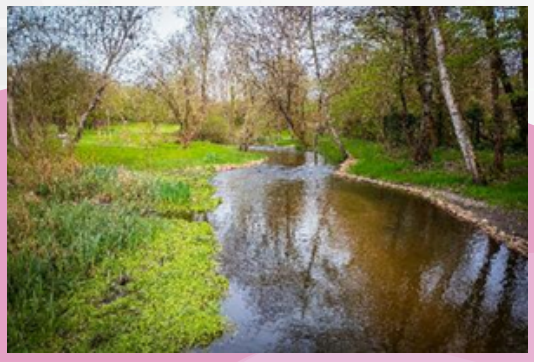
Le Cher accueille des grands migrateurs et les travaux d'amélioration de la continuité écologique se poursuivent. Pour ouvrir la rivière sur tout le linéaire, les élus et le pôle Milieux Aquatiques du NEC se penchent sur le dernier obstacle : le seuil de Ballan-Miré / St Genouph. L'aménagement conciliant usages, efficacité du dispositif pour poissons et kayakistes et maitrise des coûts est prévu pour 2025.

Les affluents ne sont pas en restent. Le Petit Cher à Tours a fait l'objet de travaux en 2023 et un nouveau tronçon sera restauré l'année prochaine. Dès 2025, vous pourrez profiter de panneaux explicatifs pour un cheminement - découverte - le long de la rivière. Plus en amont du territoire, le Chézelles (37 & 41), le Sénelles (41) et le Traine-Feuilles (41) sont étudiés pour définir les actions d'amélioration de leur état. La forte implication des élus et des habitants montre que ces opérations sont attendues. Il pourrait s'agir de replanter des arbres sur leurs berges, traiter les obstacles qui gênent les écoulements, diversifier vitesses, fil de l'eau et habitats.

Et autour des rivières, d'autres espaces méritent notre attention. C'est le cas des zones humides par exemple : l'inventaire en cours vise leur préservation et la restauration des plus prioritaires : après l'Indre-et-Loire en 2024, c'est au tour du Loir-et-Cher d'être inventorié en 2025. D'autres zones tampons favorisent l'infiltration de l'eau, la biodiversité, ou encore limitent ruissellement et érosion des sols. Pour cela, le NEC apporte conseils et financements aux collectivités et exploitants agricoles pour planter des haies. Trois chantiers de plantations sont prévus cet hiver 2024-2025, dont un chantier participatif (contacter le NEC pour inscription).

Pour rappel, l'entretien des affluents du Cher doit être réalisé par les propriétaires riverains, légalement propriétaires des berges et de la moitié du lit. Le NEC se tient à disposition pour apporter conseils et accompagnements.

Partenaires du Contrat territorial « Cher canalisé et affluents » : l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire, les deux départements 37 et 41, les acteurs économiques, associations locales ainsi que les habitants du territoire.





Contacts :
contact@le-nec.fr - 02 47 30 81 08 - www.le-nec.fr


GS mat.CE1
Chatillon
1993.94